



www.restosducoeur.org

Les Restos en chiffres...

Au cours de la dernière campagne **2007-2008**

91 millions de repas distribués.

700 000 personnes accueillies.

23 500 bébés de moins de 12 mois aidés.

51 500 bénévoles.

1 950 centres et antennes.

250 Restos et Points Bébés du Cœur.

160 places d'hébergement d'urgence.

150 jardins et ateliers d'insertion.

1 000 personnes en contrats aidés.

LE 1^{er} DECEMBRE, LES RESTOS OUVRENT LEUR 24^e CAMPAGNE

Une situation sans précédent

Plus de 700 000 personnes accueillies au cours de la dernière campagne, 90 000 de plus qu'il y a cinq ans et toujours plus de personnes âgées accueillies, de femmes seules avec enfants et de travailleurs pauvres. Et pourtant **ce bilan ne tient pas compte de la crise financière que nous traversons**. Les Restos du Cœur vont devoir faire face à une situation sans précédent, tant ils ignorent les conséquences de ces bouleversements à court et moyen terme.

Les chiffres des inscriptions aux Restos pour 2008-2009 sont déjà en nette augmentation.

Nous comptons sur l'extraordinaire fidélité des donateurs et des Enfoirés, plus que jamais indispensable, et sur une aide européenne (PEAD) à la hauteur de la situation.

Quoi qu'il arrive, les Restos seront présents, là où ils font référence : l'aide alimentaire. Mais aussi en continuant leurs actions d'insertion qui seules permettent d'aider les personnes accueillies à s'en sortir durablement.

L'insertion professionnelle en sursis

CES, CEC, CA, CAE... Tant d'appellations pour définir des **mesures d'insertion professionnelle multipliées mais toujours très vite abandonnées au gré des changements de Gouvernement**. L'arrêt brutal d'une politique sociale a pourtant des conséquences dramatiques sur le terrain de l'insertion.

Le déploiement du Revenu de Solidarité Active (RSA), dispositif utile mais qui ne suffit pas à traiter socialement le chômage, a failli une fois encore, mettre fin aux mesures sociales précédentes. Les Contrats Aidés sont en sursis et les financements s'obtiennent péniblement.

Pourtant, **26% des personnes en Contrat Aidé aux Restos aboutissent à un emploi durable**. Une réussite importante mais menacée.

Depuis de longs mois, un projet de convention a été proposé par les Restos au ministère des Finances, de l'Industrie et de l'Emploi pour conserver ce dispositif d'insertion. **S'il aboutit**, les Restos pourront maintenir et amplifier le millier de Contrats Aidés actuellement embauchés par l'Association. **S'il échoue**, des milliers de personnes, aux Restos comme dans d'autres structures associatives, se retrouveront sans débouché professionnel et risquent, une nouvelle fois, de perdre toute motivation de s'en sortir.

Un droit au logement pour tous

Le droit au logement pour tous est désormais matérialisé par la loi DALO (Droit Au Logement Opposable) qui entre en application le 1^{er} décembre. Mais beaucoup reste à faire.

Avec l'annonce de la baisse du budget logement pour les trois années à venir, on sait que les engagements financiers ne seront pas à la hauteur des besoins. Le projet de loi en cours de discussion **apparaît même comme un recul par rapport aux droits acquis par les lois précédentes**, dont la loi DALO de 2007 qui désignait pourtant l'Etat comme « garant du droit au logement ».

Nous continuerons à faire entendre notre voix auprès des parlementaires :

- Pour que la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) ne soit pas écornée et que la mixité sociale reste une réalité.
- Pour un accès au logement social facilité.
- Pour que l'hébergement d'urgence ne reste qu'une solution d'urgence.

Contact Presse : Tél : 01 53 32 23 40 - Fax : 01 53 32 23 15 - communication@restosducoeur.org - www.restosducoeur.org
Si vous ne souhaitez plus recevoir les actualités des Restos du Cœur, merci de bien vouloir nous contacter par mail.